

L'Union économique et monétaire en Europe et ses implications pour le Canada

Résumé

Le présent document analyse le projet d'Union économique et monétaire (UEM) en Europe, événement sans précédent pour les marchés financiers du continent européen et du monde entier, puis met en lumière certaines de ses répercussions. Tout d'abord, nous examinerons le cadre fondamental de l'UEM et des institutions afférentes, de même que les critères de convergence prévus par le Traité de Maastricht. Les caractéristiques et les conséquences économiques d'une union monétaire sont également abordées. Ensuite, dans les trois dernières sections, nous passerons en revue les incidences de l'UEM sur l'Europe, le système financier international et le Canada.

Bien que les avantages et les coûts économiques de l'UEM restent encore largement débattus, les motifs qui sous-tendent l'UEM sont considérés d'ordre essentiellement politique. En effet, l'Union monétaire est perçue comme un pas important dans la promotion de l'intégration de l'Europe. Elle fournit également une approche structurée d'envergure paneuropéenne en matière de politique monétaire. Nous concluons ici que l'UEM est possible, mais que l'on exagère peut-être ses retombées économiques favorables. En effet, une bonne part des discussions dans la population sur les avantages de l'UEM semblent confondre les bénéfices tirés d'une *union douanière*, qui s'assortit d'importants effets sur le commerce et les investissements -- et à laquelle l'Union européenne peut être assimilée depuis de nombreuses années -- et ceux d'une *union monétaire* (telle l'UEM), qui concernent la politique monétaire et les taux de change. C'est au moyen de la théorie des zones monétaires optimales qu'on peut le mieux étudier les unions monétaires. Nous en avons conclu que le rendement économique de l'Europe dans le cadre de l'UEM progressera si le continent parvient à améliorer la souplesse des marchés de la main-d'oeuvre et des produits, ce qui ne va pas sans difficultés.

La marche vers l'UEM suppose que les États membres se dotent d'un plan de convergence économique fondé sur les critères de Maastricht ainsi que d'un processus complexe permettant la constitution d'une nouvelle banque centrale et l'introduction d'une monnaie unique. Du point de vue de l'économiste financier, l'UEM s'amorcera par un big bang lorsque les taux de change entre les monnaies participantes seront bloqués et que la nouvelle banque centrale commencera ses activités, selon toute vraisemblance le 1^{er} janvier 1999.